

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 828 - page 2105

60 - Oise

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Senlis.

PORTER ZEN.

Objet : promouvoir toute action qui contribue au bien-être des bébés et former les parents au portage de leur enfant par un apprentissage adapté à leur besoin en : écoutant, conseillant et soutenant les familles ; proposant aux bébés une aire de jeu adaptée ; proposant la vente permanente ou occasionnelle de tous produits ou services entrant dans le cadre de son objet ou susceptible de contribuer à sa réalisation ; les moyens d'actions de l'association sont : des ateliers de portage pour le début de la vie ; des ateliers de portage basés sur la hanche et le dos ; et toutes actions entrant dans l'objet de l'association ; les moyens énumérés ci-dessus étant indicatifs et non limitatifs.

Siège social : 24, allée des Bleuets, 60340 Saint-Leu-d'Esserent .

Site internet : <http://www.facebook.com/porteeetzen>.

Date de la déclaration : 12 avril 2014.